

L'École Active

Projet d'école

Table des matières

I.	INTRODUCTION.....	3
II.	PRINCIPES PÉDAGOGIQUES DE BASE ET MISE EN ŒUVRE DU PROJET PÉDAGOGIQUE.....	4
1.	L'apprentissage	4
1.1.	Des choix éducatifs, pédagogiques et didactiques basés sur une pédagogie active	4
1.1.1.	L'aménagement de l'espace de l'école	5
1.1.2.	L'ouverture sur le monde : l'excursion et le voyage scolaire	5
1.1.3.	L'ouverture sur le monde : l'accueil de personnes-ressources extérieures.....	6
1.1.4.	Les outils et les ressources	6
1.1.5.	Le numérique à l'école	8
1.1.6.	L'évaluation	8
1.1.7.	Les bulletins.....	9
1.2.	L'apprentissage des langues étrangères	9
2.	L'élève	11
2.1.	La créativité et l'expression	11
2.1.1.	Les pratiques artistiques	11
2.1.2.	Les arts d'expressions (ARDEX).....	12
2.1.3.	Le théâtre en français.....	13
2.1.4.	La semaine décloisonnée	13
2.2.	L'éducation à la santé	13
2.2.1.	L'éducation physique.....	13
2.2.2.	L'alimentation.....	14
2.3.	L'engagement	15
2.4.	L'accompagnement des élèves en difficulté	16
2.5.	Le suivi des élèves à besoins spécifiques	16
3.	Construire une relation à l'autre et à la société	17
3.1.	Climat scolaire – bien être des élèves.....	17
3.2.	Le rôle des éducateurs	18
4.	Le savoir vivre ensemble	18
4.1.	Le cadre.....	18
4.2.	L'éducation à la citoyenneté	19
5.	L'épanouissement à travers l'orientation	21
5.1.	Les options	21
5.2.	S'orienter vers des études supérieures.....	22
5.3.	Le Travail de Recherche et d'Expression (TRE)	22
III.	RELATIONS ÉCOLE-PARENTS.....	23

I. Introduction

Étant membre de la Fédération de Établissements Libres Subventionnés Indépendants (FELSI), L'École Active a décidé d'adhérer au [projet éducatif de la FELSI](#).

Avant l'ouverture de l'École Active, ses membres fondateurs ont rédigé un [projet pédagogique](#) qui avait pour but de décrire les orientations pédagogiques et méthodologiques afin de permettre aux futurs parents d'élèves et aux futurs élèves de prendre connaissance de la manière dont l'apprentissage et l'accompagnement de ces derniers seraient organisés au sein de l'école.

Après quelques années d'existence, l'équipe éducative a rédigé de manière collaborative un projet d'école qui « définit l'ensemble des choix pédagogiques et des actions concrètes particulières que l'équipe éducative de l'établissement »¹ mis en œuvre « pour réaliser les projets éducatif et pédagogique du pouvoir organisateur.

Le projet d'école est élaboré en tenant compte :

1° des élèves inscrits dans l'établissement, de leurs caractéristiques tant culturelles que sociales, de leurs besoins et de leurs ressources dans les processus d'acquisition des compétences et savoirs ;

2° des aspirations des élèves et de leurs parents en matière de projet de vie professionnelle et de poursuite des études ;

3° de l'environnement social, culturel et économique de l'école ;

4° de l'environnement naturel, du quartier, de la ville, du village dans lesquels l'école est implantée »².

À chaque actualisation, le projet d'école est soumis à l'avis critique et constructif des élèves, parents et autres partenaires de l'école au travers du conseil de participation.

¹ Extrait du Code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire mis à jour le 02/05/2024

² Ibid.

II. Principes pédagogiques de base et mise en œuvre du projet pédagogique

Créée par des parents et des professionnels de l'éducation, L'École Active se veut être un lieu d'apprentissage, de construction et d'épanouissement de soi, offrant à chaque élève les mêmes perspectives d'émancipation.

Dans cette optique, L'École Active développe son action suivant quatre orientations fondamentales :

1. L'École Active met en œuvre des choix éducatifs, pédagogiques et didactiques basés sur des **principes des pédagogies actives** ;
2. L'École Active développe chez chaque élève/apprenant le souci des relations humaines, en particulier par la compréhension et l'**apprentissage de langues étrangères** ;
3. L'École Active se veut **non confessionnelle**, rassemblant et tenant compte des différences pour en faire une source d'enrichissement culturel et humain, éveillant la réflexion personnelle, suscitant l'analyse, la faculté et la capacité de construire sa pensée au contact des autres ;
4. L'École Active prend en compte, dans ses pratiques et ses méthodes, ses priorités de **diversité et de mixité sociale**.

La partie suivante s'éloigne de la structure du projet pédagogique, celui-ci étant déjà très complet. Deux des quatre piliers de L'École Active, les plus centrés sur l'apprentissage en lui-même, sont développés ici.

1. L'apprentissage

1.1. Des choix éducatifs, pédagogiques et didactiques basés sur une pédagogie active

Le terme « pédagogie active » englobe un large panel de pratiques. Selon Philippe Meirieu, « ce qui caractérise une méthode active, ce n'est pas qu'elle implique systématiquement de l'activité physique, c'est qu'elle génère de l'activité mentale. Les méthodes actives authentiques, (...), cherchent à rendre l'élève " actif dans sa tête " »³.

L'École Active considère l'élève acteur ou actrice de son propre apprentissage ; chaque élève observe, questionne, associe, émet et vérifie des hypothèses et résout des problèmes. L'enseignante ou l'enseignant permet à l'élève de construire lui-même une grande partie des savoirs et compétences à acquérir, notamment grâce à l'expérimentation, la manipulation ou encore l'expression et la réflexion.

Quelques déclinaisons de ces principes de base, telles qu'elles ont été mises en œuvre jusqu'à présent, sont présentées ici.

³ MEIRIEU PH., Faut-il en finir avec la pédagogie ?, Conférence donnée à Toulouse dans le cadre du GREP le 22, novembre 2009

1.1.1. L'aménagement de l'espace de l'école

Lors des premières années, les élèves ont eu l'opportunité de s'impliquer de façon concrète dans l'aménagement de la cour, notamment par des activités et des échanges diverses avec les architectes à la construction du projet de celle-ci.

Notre école est maintenant construite. La réflexion avec les élèves et l'équipe éducative porte plutôt sur l'occupation des différents espaces notamment les espaces communs.

Afin d'essayer de répondre à différents besoins des élèves et d'améliorer le climat d'école, l'espace commun est divisé en différentes zones : des zones calmes, une zone studieuse, une zone lecture et jeux de société, une zone course et des zones activités sportives. Chaque zone possède ses propres règles.

1.1.2. L'ouverture sur le monde : l'excursion et le voyage scolaire

L'excursion est, au sein de L'École Active, une pratique particulière privilégiée. L'excursion est en effet encouragée afin de donner du sens aux apprentissages et de permettre aux élèves de partir de cas concrets. Les excursions peuvent concerner toutes les disciplines et parfois même en impliquer plusieurs. Lors des différentes sorties, tous les sens des élèves (visuel, olfactif, auditif, etc.) sont mis à contribution pour susciter questionnements et hypothèses ainsi que relever des informations, informations qui sont évidemment exploitées lors de l'excursion (y compris le trajet) ou du retour en classe.

L'école et son environnement constituent le fil conducteur du premier degré. C'est pourquoi des visites du quartier et des différentes villes de Belgique sont organisées. Ces visites permettent notamment d'aborder des notions propres à plusieurs disciplines, comme par exemple le relief de la commune d'Uccle en histoire-géographie ou la symétrie en mathématiques, ainsi que d'identifier les lieux-ressources présents dans la commune (bibliothèque...).

En deuxième année, des excursions plus lointaines sont organisées, par exemple dans les villes flamandes d'Anvers et de Gand, ainsi qu'un voyage scolaire dans une région belge.

En quatrième année, les élèves se rendent, lors de leur voyage scolaire, dans une région néerlandophone afin de découvrir une autre culture et de développer leurs connaissances langagières en situation réelle. Ils sont amenés à proposer certaines activités à réaliser sur place, en répondant à certaines contraintes scolaires.

En cinquième année, finalement, les élèves découvrent une grande ville européenne, organisant eux-mêmes leur voyage. Le groupe est amené à effectuer différentes recherches sur les lieux, les budgets... Le voyage se fait autrement qu'en avion.

Dans le cadre de différents cours, des visites ont pour but de découvrir différents aspects de notre société souvent méconnus de nos élèves voire des membres de l'équipe éducative.

En collaboration avec différents organismes et personnes, des rencontres et projets se construisent et permettent aux élèves et aux membres de l'équipe éducatives de découvrir différents aspects de notre société moins connus d'eux.

En français par exemple, des élèves ont pu visiter la ligue braille et vivre ce que vivent au quotidien les non et malvoyants, d'autres ont visité un centre de M.E.N.A. (Mineurs Étrangers Non Accompagnés) et en ont rencontré les intervenants.

Dans le cadre du cours de sciences, les élèves participent chaque année au Printemps des Sciences lors duquel ils ont l'occasion de visiter des laboratoires universitaires, de réaliser des manipulations utilisant du matériel qui n'est pas disponible à l'école, de découvrir les travaux d'étudiants de l'université... Les élèves ont aussi l'occasion d'assister à un spectacle scientifique et au festival du film scientifique

1.1.3. L'ouverture sur le monde : l'accueil de personnes-ressources extérieures

L'école accueille différents intervenants extérieurs durant l'année. Ces interventions sont un moyen de rencontrer les acteurs de l'environnement économique, social et culturel de l'école. Les rencontres peuvent prendre des formes diverses mais sont toujours liées à une ou plusieurs disciplines et sont au service des apprentissages.

Les élèves ont par exemple, dans le cadre de la création de leur pièce de théâtre, rencontré un metteur en scène. À la suite de la vision d'un film, des élèves ont pu interviewer la comédienne qui tenait le rôle principal.

De manière ponctuelle, certains intervenants extérieurs viennent aider les élèves dans leurs projets (un menuisier, un jardinier, des informaticiens, l'infirmière du SPSE...). Dans le cadre de l'orientation professionnelle pour les 5^{ème} et 6^{ème}, une soirée « Métiers » est organisée par les Amis de l'École Active en collaboration avec l'école. De nombreux parents viennent parler de leur métier mais aussi de leur parcours académique et professionnel. Depuis quelques années, d'anciens et anciennes élèves sortis de l'école viennent partager leur expérience académique après leur rhéto.

En 6^{ème}, les élèves ont accueilli un rescapé de la Shoah, ainsi qu'une rescapée du génocide des Tutsi au Rwanda dans le cadre de leur thème : « le témoignage »

Depuis quelques années, les élèves de 6^{ème} en sciences sociales, en collaboration avec le cours de morale, organisent une rencontre politique. Ils invitent un représentant de chaque parti démocratique francophone et, après analyse des projets de ceux-ci, construisent une série de questions qu'ils posent aux intervenants. L'ensemble des élèves de 6^{ème} année participe à cette activité.

Durant deux années avant la crise COVID, l'école a accueilli des migrants pour passer une nuit par semaine dans l'école. Le souhait est de relancer ce projet.

1.1.4. Les outils et les ressources

Puisque aucun manuel scolaire n'est employé, les élèves utilisent comme support, au 1^{er} degré, un cahier, qui devient au fur et à mesure des années un classeur (au 3^{ème} degré), où figurent les différentes étapes de l'apprentissage. Ce référentiel se construit progressivement et contient une table des matières, une trace des questionnements, recherches et essais. Il contient également les applications, exercices et évaluations. Le savoir est validé par

l'enseignante ou l'enseignant. Les élèves peuvent illustrer le fruit d'une recherche personnelle ou de groupe, l'aboutissement de la construction d'une règle ou d'un savoir..., à travers la réalisation d'un panneau en y faisant figurer, par exemple, une ligne du temps, des dessins, schémas, illustrations... Les élèves peuvent aussi recourir à divers ouvrages de référence tels que des dictionnaires, des grammaires ou encore des atlas, un tableau périodique... qu'ils apprennent à utiliser en classe.

Dans le cadre des cours de langue, l'utilisation de matériel authentique (extrait radio, chanson, article de presse...) est privilégiée et encouragée.

Les élèves ont accès à une salle informatique et des laboratoires, avec leurs enseignantes et enseignants, dans le cadre de certains de leurs cours. Chaque classe est équipée d'un tableau interactif, d'un ordinateur et d'une connexion à internet. Des ordinateurs portables peuvent être empruntés et utilisés ponctuellement en classe pour réaliser un travail de recherche notamment.

L'école dispose également d'une bibliothèque. Ses collections de romans, bandes dessinées, mangas et revues permettent, tant aux élèves qu'aux enseignantes et enseignants, de (re-)découvrir le plaisir de lire, dans un lieu calme et accueillant.

En parallèle, un centre de documentation et une ludothèque sont en cours de développement. Le premier a pour objectif d'offrir aux élèves des ressources documentaires variées pour les travaux qu'ils ont à réaliser ainsi que de leur permettre de découvrir et mieux appréhender le monde qui les entoure. La ludothèque vise, quant à elle, à renforcer la convivialité au sein de l'école en proposant des activités récréatives pendant les moments libres. D'autres ressources sont utilisées pour favoriser l'autonomie des élèves. C'est notamment le cas en français, en mathématiques, en néerlandais, en anglais, en sciences, en éducation artistique et en éducation physique.

Ainsi, une fois par semaine, les élèves travaillent seuls, encadrés par leur enseignante ou enseignant, ou avec l'aide d'un élève tuteur. Ils se mettent au travail après avoir identifié leurs besoins et fixé leurs objectifs en fonction de difficultés précédemment rencontrées ou d'une volonté de se dépasser. En fonction de leurs capacités et à leur propre rythme, ils revoient des notions théoriques, s'exercent, repassent des évaluations. L'élève a la possibilité de se corriger, de revenir sur ses travaux pour valider ses compétences. Les enseignantes et enseignants se rendent plus disponibles afin de guider les élèves en les aidant à déchiffrer les consignes, en les renvoyant vers des ouvrages de référence ou en leur proposant un parcours personnalisé. Cette manière de travailler permet aux élèves d'essayer de dépasser et remédier à leurs difficultés mais également de se surpasser lorsque le savoir est déjà maîtrisé.

Le travail en autonomie (TA) permet également de travailler des compétences plus transversales de planification, de décomposition d'une tâche, d'auto-évaluation et de tutorat.

1.1.5. Le numérique à l'école

Le monde numérique étant ce qu'il est, il est indispensable de donner aux élèves les armes nécessaires pour maîtriser l'outil numérique et en comprendre les enjeux. Afin de parvenir à cet objectif, des activités sont proposées aux élèves dans le cadre du cours d'éducation à la technologie pour permettre l'acquisition de connaissances liées d'une part à l'informatique (fonctionnement de base de l'ordinateur, du logiciel Open Office, etc.) et d'autre part à l'utilisation d'Internet (création d'une adresse e-mail, recherches en ligne, etc.). Les élèves sont également amenés à réfléchir aux spécificités de la communication sur Internet, à ses bénéfices et ses enjeux. Cela permet également d'aborder d'importants sujets, tels que la différence entre la communication écrite et orale, la place de l'image dans notre société et les enjeux économiques liés à Internet.

Par l'utilisation de la salle informatique, les élèves sont amenés à réaliser des recherches sur Internet et à développer un esprit critique sur l'information en ligne. À travers la création d'un journal, par exemple, les élèves développent leur maîtrise des outils de bureau.

Une plateforme numérique est également mise en place pour favoriser le partage avec les élèves (ressources, documents...).

Dans le cadre de différents cours, certains logiciels sont utilisés afin de réaliser des expériences virtuelles ou de voir des animations, tout en travaillant l'esprit critique des élèves quant aux avantages et limites de ce type d'outils d'apprentissage.

Certains et certaines élèves ont eu l'occasion de découvrir les bases du développement informatique lors d'activités décloisonnées ([voir point 2.1.4](#)).

1.1.6. L'évaluation

L'évaluation continue permet de communiquer des informations sur le degré d'acquisition des compétences par l'élève et ce, afin de souligner ses réussites et de planifier les interventions éventuelles (soutien, méthodologie, différenciation des apprentissages, possibilité de repasser des évaluations, etc.).

Tout au long de l'année, les compétences des élèves sont évaluées par les enseignantes et enseignants par le biais d'évaluations, de rapports d'excursions ou de laboratoire, de travaux écrits, oraux, personnels ou de groupe, effectués en classe ou à domicile. Les évaluations peuvent être formatives (l'erreur n'est pas sanctionnée mais sert plutôt de diagnostic) ou sommatives. Trois niveaux d'acquisitions existent : NA (non acquis), ECA (en cours d'acquisition), A (acquis).

S'il n'y a pas d'examens en 3^{ème} année et au premier degré, les élèves sont tout de même soumis à la fin de celui-ci à des évaluations externes (CE1D). L'équipe enseignante prépare les élèves à ces épreuves de manière progressive, en travaillant par exemple sur les questions des épreuves précédentes, mais également sur des exercices réalisés en classe. Les enseignantes et enseignants construisent avec les élèves une planification afin de permettre à ceux-ci de préparer au mieux la révision et la passation de l'évaluation externe.

À partir de la 4^{ème} année, les élèves présentent des examens, d'abord lors de sessions partielles (une partie des cours seulement), puis lors des sessions totales (fin de 5^{ème} et 6^{ème} années). Ces examens ont pour objectif de préparer les élèves à être capables de préparer et passer une session d'examens dans l'enseignement supérieur. Il s'agit de les accompagner dans la planification et l'étude d'une quantité de matière importante.

En 6^{ème} secondaire, les élèves présentent un TRE (Travail de Recherche et d'Expression). Ils réalisent un travail de recherche écrit, sur un sujet de leur choix, qu'ils présentent ensuite sous la forme de leur choix.

Il est intéressant de noter que l'élève joue un rôle actif dans l'évaluation, notamment par le biais de l'auto-évaluation ou de l'élaboration collective des critères d'évaluation. Cela lui permet notamment de prendre conscience des exigences demandées et de son profil d'apprentissage, mais également de fixer des nouveaux objectifs et de réfléchir quant au statut de l'erreur.

1.1.7. Les bulletins

Quatre fois par an, un bulletin dans lequel sont reprises les compétences évaluées de manière sommative permet d'informer les parents de l'évolution de l'apprentissage de leur enfant. Chaque enseignante et enseignant décrit en quelques lignes différentes facettes de l'apprentissage à savoir :

- l'acquisition des savoirs et des compétences ;
- l'attitude face au travail et aux difficultés ;
- ce que l'élève doit mettre en place pour progresser ;
- le rapport à l'apprentissage et aux autres élèves dans le travail personnel et en groupe.

Le bulletin est l'occasion d'un travail d'autoévaluation en amont (l'élève est amené à faire le point sur son apprentissage avant de recevoir son bulletin), puis d'analyse avec les cotitulaires lors de sa lecture personnelle en classe. Le bulletin fait partie intégrante du processus d'évaluation continue. Il a une réelle fonction dans la dimension formative.

1.2. L'apprentissage des langues étrangères

L'École Active préconise une approche communicative de la langue, dans le but de favoriser les relations humaines, c'est pourquoi les cours se déroulent en quasi-immersion. Le plus régulièrement possible, les élèves participent à des jeux de rôles contextuels ou réalisent de courts sketches simulant des situations concrètes de la vie de tous les jours, comme se présenter, demander son chemin, faire des achats, etc.

Les compétences ainsi développées en classe sont mises en pratique dans un contexte néerlandophone, anglophone et hispanophone, entre autres lors des visites de différentes villes flamandes ou lors de voyages scolaires. La fibre artistique et le potentiel créatif des élèves sont également stimulés, par exemple, par la création de pièces de théâtre, d'adaptations d'extraits littéraires en néerlandais, en anglais et en espagnol, mais également par le chant et l'expression corporelle. Le résultat de ces diverses mises en pratique de la

langue peut être observé lors de manifestations collectives propres à l'école telles que la journée Portes Ouvertes.

Deux heures par semaine, dans le 1^{er} degré, le groupe de travail est divisé en deux afin d'optimiser l'apprentissage. Un nombre plus réduit d'élèves permet à toutes et tous de participer activement et de mettre en pratique la compétence orale sous toutes ses formes de façon plus ludique.

Dans les options, les groupes sont réduits pour permettre une pratique plus dynamique et plus participative de la part des élèves. Une option d'expression en anglais et néerlandais existe également, au sein de laquelle les élèves pratiquent la langue de manière uniquement communicative.

Au sein d'activités décloisonnées ([voir 2.1.4](#)), les élèves ont également eu l'occasion de découvrir d'autres langues (italien...).

Comme mentionné dans la partie « outils et ressources » du projet d'école, le recours à des supports authentiques est privilégié et encouragé dans le cadre du cours de langue. Dans la mesure du possible, des articles et extraits audiovisuels adéquats provenant de différents médias néerlandophones, anglophones et hispanophones sont travaillés, les élèves sont amenés à les synthétiser et à restituer leur contenu.

Enfin, il est à noter qu'afin de favoriser l'acquisition et la compréhension des structures linguistiques, les explications relatives à la grammaire se donnent en langue cible et en français.

2. L'élève

2.1. La créativité et l'expression

La créativité et l'expression sont mises à l'honneur dans tous les cours et dans la vie scolaire.

Ces deux points sont des facteurs d'ouverture sur le monde, de vivre-ensemble et d'émancipation personnelle. Ce sont également de véritables outils au service des apprentissages.

Différents projets disciplinaires, pluri-, inter- et transdisciplinaires ont dès lors été mis en place, projets dont voici différents exemples.

Grâce à des compétences acquises dans le cadre des cours de français et d'éducation artistique, les élèves de 2^{ème}, 4^{ème} et 6^{ème} élaborent un dossier ou carnet de voyage scolaire qui peut aussi prendre la forme d'un Fanzine (magazine unique et fait main) à l'issue de celui-ci. Les cours de sciences et d'éducation à la technologie ont vu aboutir la création de supports visuels explicatifs utilisés lors d'exposés mais aussi de maquettes du système respiratoire. Les élèves ont pu être amenés à créer des jeux pédagogiques destinés à apprendre certains points de matière. Les cours de néerlandais et de géographie se sont alliés pour donner naissance à des brochures touristiques, tandis que la mise au point d'un jeu narratif a permis d'acquérir des compétences nouvelles en français et en mathématiques.

D'autres projets tels que la fabrication d'instruments de musique, ainsi que la participation à un concours d'écriture et de joutes verbales ont permis aux élèves de travailler leur savoir-faire et de mettre en exergue des compétences disciplinaires ainsi que les relations entre elles.

2.1.1. Les pratiques artistiques

L'école privilégie davantage la créativité et l'expression en organisant un cours d'éducation artistique tout au long du premier degré (1^{ère} et 2^{ème}) de trois heures/semaine par demi-groupe classe. Ce cours comprend trois pôles : arts plastiques (deux heures/semaine), éducation musicale et expression corporelle (une heure/semaine respectivement pour un semestre).

Ces pratiques artistiques se prolongent à partir de la 3^{ème} au sein d'une des options de base (quatre heures/semaine) : arts d'expressions (ARDEX).

2.1.2. Les arts d'expressions (ARDEX)

Option de base accessible à partir de la 3^{ème}, les arts d'expressions s'articulent autour de trois cours : expression théâtrale, arts plastiques/visuels et expression musicale.

Au travers d'une pédagogie multidisciplinaires, ces trois disciplines tissent une collaboration étroite afin d'amener chaque élève à l'acquisition d'objectifs définis par degré et en vue d'atteindre une même finalité : être capable de construire des langages artistiques singuliers et ouverts sur le monde, de s'intégrer dans des projets collectifs pluridisciplinaires et d'en assurer la représentation et/ou la présentation publique.

Pour le premier cycle de l'option (3^{ème}/4^{ème}), les principaux axes d'apprentissage sont le développement de la confiance nécessaire pour se mettre en danger, le développement des richesses de l'imagination, la construction en groupe et l'ouverture à la culture.

Pour le deuxième cycle de l'option (5^{ème}/6^{ème}), ces axes se prolongent et s'enrichissent par la maîtrise de techniques variées liées aux projets menés (ex : polyphonie, rythmes complexes, montage vidéo, peinture à l'huile, manipulation de marionnettes, interprétation de textes « classiques »...) et de connaissances en histoire des arts.

Les élèves sont aussi amenés à s'impliquer dans de nombreuses sorties (expositions, représentations théâtrales, conférences, etc.), durant les temps scolaires mais aussi en dehors de ceux-ci et, petit à petit, de manière de plus en plus autonome. Ces sorties peuvent être directement liées au projet en cours ou simplement éveiller un intérêt culturel. Le prolongement en classe de ces sorties vise à accompagner l'élève dans son parcours de « spectateur actif » et à l'interroger sur le(s) sens, le(s) contenu(s), le(s) support(s) de l'œuvre présentée et/ou à rencontrer des professionnels des arts. Dans cette perspective, chaque sortie reste susceptible de nourrir directement ou indirectement le projet en cours.

Par exemple, au travers d'une thématique telle que le « rock n'roll », les élèves apprennent à danser le rock, et, à travers cette technique, développent la connaissance de leur corps et de son bien-être (tensions, relâchement, appuis...), mais aussi le contact avec le partenaire (écoute, confiance...). Ils abordent les différentes rythmiques qui sous-tendent la musique rock, partant du blues pour arriver au punk. Ils apprennent ainsi l'histoire du rock et à travers celle-ci se questionnent sur la notion de « révolution » mais aussi de « récupération » ou de « consommation ». Ils visitent une ou plusieurs expositions et s'inspirent d'artistes de toutes époques pour développer des « objets » personnels ou créer une scénographie « rock ». À côté de ces visites et rencontres, ils vont voir différents types de spectacles afin de vivre des expériences théâtrales. Lors de ces spectacles, ils échangent avec les acteurs ou professionnels entourant la création et dialoguent sur leur réception de la pièce. À travers ce parcours, les élèves sont, enfin, amenés à construire, à partir d'improvisations dirigées, de courtes séquences théâtrales inspirées des thèmes et questions soulevées tout au long du travail. Enfin, ils présentent un « déroulement » scénique reprenant un maximum des techniques et interrogations abordées pour les confronter au public lors de la journée « portes ouvertes » de l'école, par exemple ou, en fin d'année, lors de la clôture du weekend Ardex (deux jours de répétition / construction / mise en place avant la présentation de fin d'année).

2.1.3. Le théâtre en français

Durant l'année, les élèves de 3^{ème} réalisent et présentent une pièce de théâtre dans laquelle chaque élève est amené à jouer un rôle. Il s'agit d'une création originale collective élaborée dans le cadre du cours de français. Les élèves développent ainsi des compétences liées à l'écriture dramatique, à l'histoire du théâtre et à différentes techniques théâtrales, d'improvisation, de travail du corps, etc.

2.1.4. La semaine décroisée

Afin de construire une vraie collectivité et, pour cela, de favoriser les échanges et la communication entre les élèves des différentes classes et années, la semaine décroisée est verticale. Les groupes sont composés d'élèves d'années différentes qui doivent mener un projet à son terme ensemble.

Celle-ci a un objectif d'apprentissage et de découverte de techniques, de savoirs et de compétences parfois différents de ceux que les élèves rencontrent dans le quotidien de l'école.

Un autre objectif est le développement de la notion d'engagement au sein de la collectivité. Cet axe est primordial à développer chez toute citoyenne et tout citoyen. Chaque groupe a pour objectif une production sociale qui peut prendre la forme d'un concert, d'une maquette, de conseils lecture, etc.

2.2. L'éducation à la santé

L'éducation à la santé se découvre de manière transdisciplinaire tout au long du cursus scolaire. Au-delà de l'étude de différentes thématiques, les élèves participent à des animations d'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (EVRAS) en 2^{ème}, 4^{ème} et 6^{ème} année. Ils se rendent également, en 2^{ème} et en 4^{ème}, à une visite médicale lors de laquelle ils peuvent recevoir des conseils personnalisés. Il arrive également qu'en fonction de situation particulière, des moments de sensibilisation ou d'informations soient organisés pour des classes ou des groupes d'élèves.

2.2.1. L'éducation physique

La bonne santé physique, qui favorise le bien-être social et intellectuel, est un des objectifs du cours d'éducation physique. Afin de favoriser ce bien-être physique, il est important que l'ensemble du corps ainsi que les différents sens soient développés harmonieusement.

Le cours d'éducation physique vise à travailler ces éléments chez les jeunes adolescents qui constatent chaque jour les changements physiques dus à la puberté. L'activité sportive aide, dans la majorité des cas, à accepter et à mieux vivre ces transformations corporelles qui peuvent ne pas être toujours faciles à assumer.

Les activités physiques sont vues, de manière globale dans un premier temps, par le biais de divers sports classiques (basket-ball, volley-ball, football, course à pied, gymnastique, natation...), jeux de coopération, sports « nouveaux » ou moins classiques (course

d'orientation, uni hockey, tchoukball, jonglerie...). Toutes ces pratiques ont une influence sur la condition physique, la confiance en soi, la maîtrise de son corps, l'entraide et la cohésion dans un groupe, le respect des règles et de l'autorité représentée par un arbitre, fonction d'ailleurs très souvent assumée par un ou une élève.

Lors du cours d'éducation physique, il est attendu de chaque élève une implication personnelle, un dépassement de soi et un progrès dans la capacité à participer aux différentes activités. L'aspect compétitif d'une discipline intervient rarement entre les individus mais préférentiellement envers sa propre personne dans un cadre de dépassement de soi.

L'équipe éducative vise à favoriser la pratique du sport d'une façon permanente. Un des objectifs des cours d'éducation physique est que les élèves prennent conscience des bienfaits de l'activité physique et, qu'une fois adultes, ils continuent à pratiquer une activité régulière afin de garder une bonne hygiène de vie. C'est aussi pourquoi la diversité dans les sports pratiqués est privilégiée et ce, afin que ceux-ci aient l'opportunité "d'accrocher" à un sport qu'ils pourraient pratiquer en dehors de l'école.

La pratique de l'éducation physique vise à permettre aux élèves :

- de s'épanouir en tant qu'adolescent ;
- de s'émanciper ;
- d'apprendre à se dépasser, à perdre (mais aussi à gagner), et surtout à être **fair-play** ;
- de s'intégrer dans un groupe ou dans une équipe ;
- de se poser des questions, et essayer d'y répondre, sur son propre corps mais aussi sur son environnement ;
- d'intégrer par la pratique sportive d'autres apprentissages : du fait de se rendre compte d'une certaine distance en la courant, d'un dénivelé donc d'un pourcentage en grimant une côte, de se poser la question de l'origine du mot « handball », de localiser un muscle en le faisant travailler, de ce que cela implique pour le reste du corps et de ce que cela pourrait impliquer éventuellement sur son environnement.

L'interdisciplinarité sera toujours privilégiée autant que faire se peut. Dans le cours de sciences, des liens peuvent être faits entre la pratique d'une activité physique et les effets sur différents systèmes étudiés au premier degré (systèmes respiratoire, circulatoire...).

Les cours d'éducation physique sont selon les années, les classes et les activités, organisés de manière mixte ou non.

2.2.2. L'alimentation

Le domaine de l'éducation à la santé touche forcément l'alimentation. Afin de permettre aux élèves de consommer des repas équilibrés, l'école permet aux élèves d'acheter des sandwichs composés d'ingrédients sains mais également variés, afin de répondre aux différentes attentes.

Les élèves sont encouragés à boire uniquement de l'eau en classe et il n'y a pas de distributeurs de boissons ou de sucreries dans l'école. Le règlement des élèves encourage fortement les élèves à s'alimenter sainement (pas de « junkfood », pas de sodas...).

Dans le cadre des cours également, les élèves sont amenés à poser une réflexion quant à leur consommation alimentaire, notamment grâce à l'intervention de personnes extérieures en fonction des projets menés par les classes.

2.3. L'engagement

Au cours de leur scolarité, les élèves sont amenés à s'engager de différentes manières, que ce soit au travers de groupes d'engagement ou de soutiens, de projets de classe ou d'école, ou d'engagement dans les différents conseils.

Dans le cadre de leur cours de sciences sociales, et en gestion de classe, les élèves de 5^{ème} se sont organisés pour accueillir des transmigrants un soir par semaine à l'école avant l'apparition de la COVID. Ils se sont mobilisés pour récolter de la nourriture, organiser des collectes de vêtements, réaliser des lessives et dormir à l'école. Nous allons essayer de relancer ce projet.

Au sein de l'école, des élèves se sont engagés dans la médiation par les pairs mais aussi dans un groupe appelé « Jeunes de confiance ». Celui-ci a pour objectif d'aider les élèves qui en ressentent le besoin, à partager des situations relationnelles compliquées, voire de harcèlement avec des adultes de l'école. Les élèves du groupe « Médiation par les pairs » se sont formés afin de pouvoir encadrer et gérer les conflits entre élèves au sein de l'école. D'autres élèves se sont engagés auprès de la Croix Rouge et d'autres encore ont passé leur brevet de premiers soins (BEPS).

L'École Active accorde une importance toute particulière à la gestion durable de ses déchets. C'est pourquoi le tri des déchets est une pratique que nous essayons de normaliser.

Au-delà de ce tri, le conseil Eco-schools (groupe d'élèves de différentes années encadré par des enseignantes) travaille à la mise en place d'actions pour favoriser le respect de l'environnement. Ils ont déjà mené une campagne pour promouvoir la gourde à la place des bouteilles, ils ont également mené différentes actions de sensibilisation (projection de documentaire, réalisation d'affiches de sensibilisation, etc.), ils participent et invitent à participer aux marches « climat » ils ont construit un compost et initié un projet de verdurisation de l'école et de promotion de la biodiversité, ensuite pris en main par des classes de 1^{ère} dans le cadre des cours de sciences et de technologie.

Ces différents projets ont permis aux élèves d'acquérir différentes compétences, qu'elles soient transversales, interdisciplinaires ou disciplinaires, comme l'enseignement secondaire en pédagogie active le préconise.

Le développement de la notion d'engagement fait partie intégrante du projet éducatif.

2.4. L'accompagnement des élèves en difficulté

Outre les remédiations en classes pendant les apprentissages et le travail en autonomie, l'école organise des soutiens dans de nombreuses disciplines scolaires et en méthodologie 1h30 par semaine comprise dans l'horaire de l'élève. Les élèves qui en ressentent le besoin peuvent également s'inscrire à des soutiens supplémentaires.

L'école travaille en étroite collaboration avec le CPMS communal d'Uccle, qui apporte son soutien à l'équipe éducative, en particulier pour des questions d'évaluation, d'orientation scolaire, de suivi individualisé. Proche de l'institution scolaire, mais situé hors de ses murs, le centre PMS fait bénéficier les partenaires de l'école d'un éclairage et d'une mise à distance souvent profitables, en ce qui concerne les spécificités des élèves. Le CPMS participe également aux Conseils de Guidance et peut aussi convoquer l'élève et/ou les parents afin de les guider.

Le CPMS propose également une permanence psychologique à raison d'une fois par semaine aux jeunes qui en font la demande.

L'équipe du SPSE de Forest quant à elle intervient dans tout ce qui concerne la santé des élèves (visite médicale en 2^{ème} et 4^{ème} année, conseils et prévention).

2.5. Le suivi des élèves à besoins spécifiques

L'article 1 du 7 décembre 2017 du décret relatif à l'accueil, à l'accompagnement et au maintien dans l'enseignement ordinaire fondamental et secondaire des élèves présentant des besoins spécifiques définit un « besoin spécifique » comme étant un besoin résultant d'une particularité, d'un trouble, d'une situation permanente ou semi-permanente d'ordre psychologique, mental, physique, psychoaffectif faisant obstacle au projet d'apprentissage et requérant, au sein de l'école, un soutien supplémentaire pour permettre à l'élève de poursuivre de manière régulière et harmonieuse son parcours scolaire dans l'enseignement ordinaire fondamental ou secondaire.

Afin d'essayer de répondre aux besoins individuels de chacun et chacune des élèves, une logopède travaille au sein de l'école afin de coordonner la mise en place d'aménagements raisonnables⁴ et d'accompagner l'ensemble de l'équipe éducative à leur mise en place.

Pour ce faire, il existe une procédure de demande d'aménagements raisonnables (AR). Celle-ci peut être initiée par les parents, les professeurs ou l'élève lui-même. Dès l'introduction de la demande auprès de la logopède de l'école, un formulaire de demande d'AR est envoyé aux parents afin d'être complété en collaboration avec le/la médecin ou thérapeute de l'élève.

⁴ « mesures appropriées, prises en fonction des besoins dans une situation concrète, afin de permettre à une personne présentant des besoins spécifiques d'accéder, de participer et de progresser dans son parcours scolaire, **sauf si ces mesures imposent à l'égard de l'établissement qui doit les adopter une charge** » (Décret AR, article 2, FWB, 2017)

Par ailleurs, il existe une cellule PIA/AR dans laquelle travaillent plusieurs membres de l'équipe éducative afin d'apporter un soutien ponctuel et individualisé aux élèves à besoins spécifiques du 1^{er} degré. Celle-ci est coordonnée par la logopède de l'école en fonction des décisions prises lors des conseils de guidance et des besoins des élèves concernés.

3. Construire une relation à l'autre et à la société

3.1. Climat scolaire – bien être des élèves

L'école a décidé de travailler autour d'un triangle relationnel composé de trois sommets : la confiance, la bienveillance et l'exigence. Ces trois concepts sont centraux et régissent l'ensemble de notre système relationnel.

Pour réguler les relations au sein de la classe, chaque classe tient un conseil hebdomadaire ([voir point 4.2. L'éducation à la citoyenneté](#)).

À travers différentes formations et le soutien de nos partenaires (Infor jeunes, CPMS, SPSE, etc.), l'équipe éducative est sensibilisée aux questions de bien-être des élèves et des problématiques liées au harcèlement par exemple.

Les éducateurs et éducatrices de par leurs formations, leurs connaissances des élèves et des pratiques sont amenés à intervenir individuellement et/ou collectivement lorsqu'une situation se présente.

Par le biais d'activités menées en classe, ils travaillent avec les élèves sur les questions de bienveillance, d'empathie, d'écoute, d'acceptation des différences, etc. afin d'améliorer le climat scolaire.

Au travers du projet « Jeunes de confiance » deux élèves par année d'étude ont développé des compétences d'écoute, d'observation et relationnelles. Ils sont de ce fait, des acteurs privilégiés dans les réponses que l'école apporte en termes de bien-être et d'amélioration du climat scolaire.

L'école a depuis sa création intégré des procédures prenant en compte le bien-être et l'amélioration du climat scolaire dans ses principes de bases. Notamment à travers le triangle relationnel et des réponses concrètes et spécifiques adaptées à chaque situation. Voici quelques exemples :

- Les alliés. Ce sont des élèves qui sont choisis, avec leur accord, pour soutenir, accompagner un élève qui serait la cible d'interactions négatives par d'autres.
- Les espaces régulés. Il s'agit de réguler les différents espaces de vies en différentes zones afin de permettre à chacun et chacune de se sentir en sécurité (physique et psychique).
- Les jeunes de confiance. Ce sont des élèves volontaires et formés aux concepts de harcèlement qui peuvent interagir en cas de situations problématiques ciblant un autre élève.

L'école mène aussi ponctuellement des projets visant à sensibiliser et informer la communauté éducative à ces différentes thématiques.

3.2. Le rôle des éducateurs

À côté de leurs missions d'ordre administratif, les éducatrices et les éducateurs remplissent une fonction éducative essentielle. Leur disponibilité d'écoute est propice au dialogue avec l'adolescent. Ils sont de très utiles médiateurs dans le cas de conflits élève-élève et/ou élève-enseignant/enseignant. Les relations personnalisées qu'ils établissent favorisent l'épanouissement socioaffectif et intellectuel des élèves.

Leur travail s'exerce en étroite collaboration avec les cotitulaires de classe, les autres professeurs, la direction, le centre PMS, le SPSE et bien évidemment les parents. Ils participent également aux réunions des conseils de guidance.

Leur polyvalence les rend à même de gérer l'imprévu, dans le souci de concilier l'intérêt général et les intérêts particuliers.

4. Le savoir vivre ensemble

4.1. Le cadre

L'école est avant tout un lieu de travail et d'apprentissage collectif. La vie en commun y impose des contraintes que l'élève est invité à accepter au nom du respect de soi et du respect des autres. Les relations entre élèves et adultes sont prioritairement basées sur la confiance et le respect mutuel. De la prise de conscience de la nécessité de règles découle le principe d'autodiscipline.

Toutes les règles de l'école découlent d'une « Loi Zéro » qui met en avant les quatre principes de base de la vie dans l'école : l'école est un projet citoyen ; chacun vient pour apprendre ; chacun respecte la bonne distance, ni trop proche, ni trop loin ; si on veut changer quelque chose, on y travaille.

La règle doit être connue de toutes et tous et comprise afin d'être mise en application. Un règlement d'école destiné aux élèves est construit à partir du R.O.I. et des règles de l'école. Il est remis à chacun en début d'année ; il constitue le cadre dans lequel l'élève évolue et qui lui permet d'agir avec bon sens, contrôle de soi et altruisme. Il est travaillé en classe lors des premières journées.

Une règle peut être proposée ou remise en question par les élèves, dans le cadre d'une discussion collective argumentée, sans qu'il soit question de transiger sur les principes éducatifs fondamentaux de l'école. La participation des élèves aux décisions ne s'exerce évidemment pas sans limites. Le pouvoir de décision des adultes doit être reconnu, légitimé par leurs responsabilités et leurs compétences. Il importe donc de délimiter clairement les frontières des domaines dans lesquels les désirs des élèves peuvent être pris en compte avec une possibilité d'initiative et de choix démocratique. Il est également important que l'adulte

prenne le temps de motiver les raisons de ses refus lorsqu'une demande des élèves ne peut être satisfaite.

Il arrive inévitablement que certaines règles ne soient pas respectées. Tout manquement au règlement sera interprété dans le contexte général de l'attitude de l'élève dans l'école et pourra être suivi d'une sanction. Celle-ci sera discutée avec les professeurs cotitulaires, l'éducateur et/ou la direction, voire dans des cas plus exceptionnels en conseil de guidance. La réparation d'un préjudice commis (lorsque c'est possible) et le maintien des exigences de la vie en commun seront toujours privilégiés lors du choix d'une sanction : tâches d'intérêt collectif, suspension d'autorisation de sortie, exclusion temporaire...

4.2. L'éducation à la citoyenneté

Dans le cadre de l'éducation civique des élèves, l'école s'inscrit dans la lignée de la pédagogie institutionnelle.⁵ Pour cela, un moment hebdomadaire est accordé à la pratique du conseil de la classe.

Le conseil est un moment d'échange encadré par des règles précises, la parole de chacun et chacune peut être entendue, le tour de parole doit être respecté et les décisions sont soumises au vote. Les élèves proposent des idées, solutions, projets... qui sont ensuite discutés de manière démocratique, négociés, afin d'arriver dans certains cas à un compromis ou un consensus. Le conseil est préparé à l'avance grâce à l'élaboration d'un ordre du jour et à la distribution des différents rôles pour le jour du conseil. L'ordre du jour est réalisé par les élèves et reprend les suggestions de discussions proposées par ceux qui ont posté et signé un mot dans la boîte aux lettres du conseil. Les enseignantes et enseignants peuvent également proposer des points. Ce moment est encadré par les cotitulaires.

Le même type de conseil est également organisé au niveau supérieur, c'est-à-dire au niveau de l'école tout entière. Pour ces conseils de l'école, des représentants et représentantes de chaque classe/année sont sélectionnés, selon une procédure propre à chaque année (tirage au sort, élection au sein de la classe, au sein de l'année, élection censitaire...). Le conseil de l'école a lieu de manière quasi hebdomadaire et réunit les représentants des différentes classes. Ils permettent de compléter l'implication des élèves dans l'école en leur offrant un espace pour réunir les demandes des différentes classes et initier des projets communs intra ou extra muros. Les conseils au niveau de l'école traitent des questions d'intérêt commun, de mobilité, de transition écologique...

Ces différents conseils favorisent l'esprit d'initiative, l'autonomie, la responsabilité, mais aussi l'écoute de l'autre. Qui plus est, elles permettent à chaque élève d'exprimer ses attentes et ses idées.

En plus des responsabilités de chacun et chacune dans le conseil de la classe, chaque élève s'engage à préserver son environnement matériel et humain dans l'enceinte de l'école. Pour

⁵ Jeanne Yves, « Fernand Oury et la pédagogie institutionnelle », *Reliance*, 2008/2 n° 28, p. 113-117. DOI : 10.3917/reli.028.0113

ce faire, une liste de responsabilités est dressée et discutée (lors du conseil de la classe par exemple) en fonction des besoins du groupe. Il existe plusieurs niveaux de responsabilités, comme celles qui concernent la propreté de la classe (balayage, rangement, tableau, papiers, distribution et ramassage des cahiers). L'une des responsabilités importantes est celle de l'entraide, cette dernière permet à l'élève ayant été absent de se mettre en ordre et de rattraper son retard.

Certains et certaines élèves s'engagent également dans le conseil de participation, composé du chef d'établissement et des différents représentants (parents, enseignantes ou enseignants, élèves, auxiliaire d'éducation, membres du pouvoir organisateur et extérieur de l'école faisant partie de l'environnement social, culturel et économique de celle-ci). Les élèves, issus du conseil de l'école participent activement aux discussions dans cet organe.

Dans le cadre du cours de morale, les élèves sont amenés à réfléchir autour de trois pôles : sentir, réfléchir et faire sens.

La question du savoir vivre ensemble est abordée au travers de réflexions philosophiques, actions de réfléchir, d'arrêter sa pensée sur quelque chose pour l'examiner en détail (travail sur soi, se situer dans le groupe, la société, les buts, la parole des pairs, les ressentis...). L'actualité est également abordée à travers la presse, des textes proposés, des documentaires... Les réflexions, les analyses et les synthèses sont consignées dans le cahier de morale. Des ponts peuvent ensuite être construits entre les différents problèmes de société, les différentes actualités et les différents événements survenant dans l'enceinte de l'école et vice versa. À partir d'un fait survenu à l'école, le problème est abordé pour ensuite élargir la réflexion à un phénomène plus général permettant ainsi d'avoir une vue globale et une opinion plus objective, parce que plus détachée du fait de départ. Les élèves sont alors amenés à se familiariser avec le débat structuré, le fait de défendre leurs avis mais aussi à entendre et respecter ceux des autres, à s'ouvrir à l'abstraction ainsi qu'aux différents courants de pensées et aux auteurs de référence.

Le cours de morale est suivi par l'ensemble des élèves de la 1^{ère} à la 6^{ème} année secondaire. Il a été conçu comme un lieu de parole et d'échange destiné au questionnement, à la réflexion et à l'organisation de la vie en communauté. Il se veut également une fenêtre ouverte sur le monde, proche et lointain, dans lequel évoluent les élèves. L'actualité est donc une ressource. Elle pourra être suivie, mais elle devra surtout être questionnée pour favoriser, complexifier et nuancer la compréhension que l'élève a du monde qui l'entoure. À travers ces différents points d'entrée, ce cours est enfin le lieu idéal pour questionner les valeurs qui nous guident tant à l'échelle de la classe, de l'école, qu'à l'échelle régionale, nationale, ou mondiale.

Le cours de morale inclut également des compétences d'éducation à la philosophie et à la citoyenneté (EPC). Ainsi il forme à une citoyenneté démocratique, critique et responsable. Tout au long des années, l'élève sera amené à découvrir la pluralité des formes de raisonnement, des conceptions du monde, des normes et des valeurs - par exemple en 4^{ème} année à travers l'introduction à l'histoire comparée des religions. L'élève apprendra également à discuter et à argumenter ses positions en les situant par rapport à d'autres

possibles, à expliciter et problématiser les grandes catégories et oppositions conceptuelles qui structurent et déterminent sa pensée, à penser par lui-même tout en développant son esprit critique et sa créativité.

Se questionner, argumenter, problématiser, conceptualiser, c'est là la démarche propre à la philosophie. L'élève sera donc formé progressivement à cette démarche et s'en appropriera les outils au fur et à mesure des années, à travers les thématiques de l'identité, des valeurs, d'engagement citoyen, de justice, des religions, d'émancipation et de philosophie politique.

5. L'épanouissement à travers l'orientation

Dans le cadre de la relation à l'autre, les classes ne sont pas organisées par filières. Les élèves se trouvent ainsi dans des groupes hétérogènes afin de favoriser leurs apprentissages. Lors de leurs options, ils quittent le groupe-classe et peuvent approfondir certaines compétences ou matières qui pourront leur être utiles dans leur futur choix d'orientation. Dans cette optique, en 5^{ème}, ils sont amenés à réaliser un stage en milieu professionnel et, en 6^{ème}, un travail de recherche et d'expression (TRE) dans le domaine de leur choix.

5.1. Les options

À partir du 2^{ème} degré, les élèves orientent leurs études secondaires en choisissant différentes options (6 à 8 heures au 2^{ème} degré, 13 à 18 heures au 3^{ème} degré).

En 3^{ème} année, les élèves choisissent une option de base (anglais, sciences sociales ou arts d'expression) et une option secondaire (anglais, sciences, éducation physique ou activités d'expression en anglais et néerlandais). Certaines de ces options sont directement liées au projet pédagogique et spécifiques à l'école, comme les options d'expression décrites plus haut.

En 5^{ème} années, les élèves sont amenés à faire un choix quant au nombre d'heures pour les cours de sciences (3 ou 6 heures) et mathématiques (2, 4 ou 6 heures). En fonction de ce choix, ils peuvent ensuite choisir jusqu'à deux options de base (anglais, espagnol, sciences sociales, arts d'expression) et une option complémentaire (philosophie, décryptage de l'actualité, éducation physique, activités d'expression en anglais et néerlandais).

L'option « décryptage de l'actualité », par exemple, est spécifique au projet pédagogique et en lien direct avec les missions d'ouverture sur le monde. Il consiste à se questionner sur le monde et son actualité, en développant un esprit critique.

5.2. S'orienter vers des études supérieures

À partir du troisième degré, l'école accompagne les élèves dans leur orientation future à travers diverses activités menées dans le cadre de la gestion de classe et l'organisation d'un soutien orientation pour ceux et celles qui en ressentent le besoin.

Le stage en cinquième année constitue une première immersion dans le monde du travail durant une semaine. Le stage est choisi par les élèves eux-mêmes, qui sont amenés à contacter directement des entreprises ou personnes-ressources et à réaliser les démarches leur permettant d'intégrer leur lieu de stage. Pour aider les élèves dans le choix du métier à observer, des activités d'orientation sont menées lors de certaines gestions de classe et les élèves se rendent à la Cité des métiers pour découvrir l'étendue des professions qui existent. Après leur stage, ils sont amenés à rédiger un rapport sur leur expérience, afin de prendre du recul sur celle-ci et d'évoluer dans la réflexion sur leur vie future.

Par ailleurs, une rencontre avec des professionnels et professionnelles est organisée lors de la Soirée des métiers annuelle mise en place par les Amis de L'École Active à destination des élèves du troisième degré.

En sixième année, les élèves assistent à une information sur les études supérieures donnée par le Pôle académique de Bruxelles et ils participent à un salon à la Cité des métiers réunissant différents acteurs des études supérieures et présentant d'autres possibilités d'orientation (volontariat, voyages, formations en alternance, métiers de la sécurité, etc.).

Enfin, au-delà de ces activités encadrées par l'école, les élèves reçoivent régulièrement des informations sur les événements liés à l'orientation organisés par des institutions extérieures (cours ouverts des universités et hautes écoles, salon du SIEP, etc.) auxquelles ils peuvent se rendre en autonomie.

5.3. Le Travail de Recherche et d'Expression (TRE)

Pour se préparer à d'éventuelles études supérieures et aux travaux de recherche qui y sont liés, les élèves de 6^{ème} réalisent un TRE dans le domaine de leur choix. Ceci leur permet d'approfondir un sujet potentiellement différent de ceux qu'ils abordent durant leur scolarité ou leur stage et, pour certains ou certaines, qui touche directement à leur envie d'orientation.

Dès la fin de la 5^{ème} année, les élèves réfléchissent à une thématique. En 6^{ème}, un professeur-guide suit chaque élève individuellement afin d'affiner le développement de cette thématique sous forme de question ou problématique et de le guider dans l'élaboration de son travail. L'objectif pour l'élève est la rédaction d'un travail de recherche et de synthèse, qu'il présentera ensuite oralement devant un jury composé du professeur-guide et de deux autres membres de l'équipe éducative. Cette présentation se fait sous la forme de son choix, en fonction de ses affinités (présentation « classique », mini-pièce de théâtre, supports variés, mise en situation...).

III. Relations école-parents

Le lien entre la vie scolaire d'un enfant et sa vie familiale est très important et se fait à travers la relation entre l'école et les parents. C'est à travers la collaboration que l'équipe éducative et les parents pourront accompagner au mieux l'élève dans son épanouissement scolaire et personnel.

Pour favoriser ce lien, les parents sont invités à participer à plusieurs réunions (réunions de classe, entretiens parents/professeurs après le bulletin) ainsi qu'aux journées Portes Ouvertes et à la Fête de l'École.

Lors des réunions de classe, les parents sont informés, par les cotitulaires, des projets de leurs enfants et ont l'occasion de poser leurs questions et de discuter de l'année à venir. Les entretiens individuels sont destinés à discuter de chaque élève en particulier, d'aborder ses apprentissages scolaires ainsi que son intégration dans le projet de l'école. Ces entretiens permettent d'avoir un aperçu précis d'un cours en particulier puisqu'ils peuvent avoir lieu, sur demande, avec chaque professeur de l'élève. Ces moments ont lieu après la remise du bulletin et sont essentiels pour accompagner l'élève.

Les parents font partie intégrante du Conseil de la Fête de l'École et prennent en charge une grande partie de l'organisation de la fête.

Certains parents-délégués participent au Conseil de Participation qui débat de questions liées à l'organisation de l'école (et notamment du contenu du projet d'école). À travers ce conseil, les parents deviennent des acteurs à part entière de la vie de l'école.

Dans chaque classe, l'école fait appel à deux parents pour remplir le rôle de délégué de parents de la classe. Une fois par an, les délégués se réunissent avec la direction et abordent diverses thématiques proposées par les parents. Ce moment de partage permet de clarifier ou expliquer certaines pratiques ou situation que vit l'école. Les échanges sont toujours constructifs.

L'école va même plus loin dans son système participatif avec les parents puisque le pouvoir organisateur de l'école est en partie composé de parents.

Retrouver des parents à tous les niveaux de l'école a pour but de permettre à celle-ci de rester connectée à la réalité des familles dans et en dehors de l'école et à en tenir compte dans son projet et ses pratiques. Les Amis de l'École Active, asbl à l'origine de la création de l'école, participent activement à développer des synergies au sein de la communauté des parents mais aussi entre l'école et les parents.